



Montreuil, le 2 octobre 2023

Déclaration Préliminaire CSA IR IDF/OM du 3 et 4 octobre 2023

Monsieur le Président,

Ce premier CSA Outre-Mer s'ouvre dans des circonstances particulières : A Mayotte, une **crise de l'eau** sans précédent frappe de plein fouet un département qui connaissait déjà de nombreuses difficultés. Mais ne nous y trompons pas. Si Mayotte est aujourd'hui sous le feu des projecteurs, les autres DROM-COM ne sont pas épargnés : la Guadeloupe connaît elle aussi une crise de l'eau depuis de nombreuses années. Aujourd'hui Mayotte et la Guadeloupe, demain la Guyane, la Martinique, La Réunion, Saint Pierre et Miquelon, la Polynésie et n'en doutez pas après-demain le tour de l'hexagone viendra ! Car ce qui se passe à Mayotte et en Guadeloupe n'est pas un accident mais bien le résultat d'une politique qui consiste à démanteler le service public au profit du privé.

Ce désengagement de l'état n'est pas sans incidence.

Savez-vous qu'aujourd'hui, on peut entendre à la PJJ, un agent dire : « *Oui, vous les blancs, c'est difficile pour vous ici, mais moi, je souffre parce que c'est la terre où je suis né* » ?

Alors bien sûr, on peut être choqué par de tels propos et jeter l'opprobre sur cet agent, il est toujours facile de juger. Mais, à la CGTPJJ, nous y entendons autre chose : nous y entendons des années d'humiliations et de désinvestissement d'un État qui ne remplit plus ses devoirs envers ses citoyens. La CGT a toujours affirmé son soutien aux luttes d'émancipation des peuples coloniaux et leur droit à disposer d'eux-mêmes et elle continuera à le faire, mais à cette heure, les ultramarins font partie de la Nation et à ce titre, ils ont droit à être traités à égalité.

La citoyenneté, ne s'apprend pas, elle se vit : c'est en exerçant ses droits et ses devoirs qu'on intègre la citoyenneté. Quand nos droits sont bafoués, nous ne nous sentons plus citoyens. De même, ce qui nous permet de « faire corps » à la PJJ, c'est le sentiment de partager les mêmes conditions de travail, les mêmes valeurs, les mêmes contraintes. Si nos conditions de travail s'éloignent peu à peu des conditions de travail « normales » d'un agent de l'administration, nous perdons nos repères et nous nous en désaffiliions. Nous ne faisons plus corps. L'institution doit nous garantir des conditions de travail en adéquation avec nos missions afin de garantir l'accès aux droits à nos usagers. Nous devenons des individus atomisés dans une Administration qui n'en porte plus que le nom.

Il faut que vous entendiez, monsieur le Président, la souffrance de vos agents et le sentiment d'abandon qui grandit dans ces territoires ultrapériphériques. Les opérations « coup de poing » de type *Wambushu* ne régleront pas le problème de la justice sociale.

Monsieur le Président, vous avez porté lors de votre mandat, une attention particulière à ces territoires et nous remarquons que vous vous y êtes souvent déplacé un peu plus que certains de vos prédécesseurs. Mais, le constat est là, ces territoires vont mal.

Il ne s'agit donc pas d'un problème de volonté mais de méthode : vous vous êtes toujours attaché à la cohérence avec les autres sous-directions et les autres administrations. C'est louable, mais cela conduit à un nivellement général par le bas. La réalité est que toutes les administrations sont sous-dotées, ce qui implique, en bout de chaîne, plus de travail pour les agents de la PJJ. Le Service Public ne peut pas être assuré sans moyens pérennes. Les DT se retrouvent confrontés à des situations ingérables, qui les conduisent à employer des moyens extrêmes pour remplir leurs missions. Les DT d'Outre-Mer sont devenus des petits royaumes où chaque DT mène sa barque comme il le souhaite. Qui paye les pots cassés ? Vos agents, qui doivent déployer toujours plus d'énergie pour remplir leurs missions. Comment éduquer les jeunes à la citoyenneté alors que les institutions ne fonctionnent pas ? Comment leur faire intégrer la Loi quand leurs droits fondamentaux sont bafoués ? Comment leur donner accès aux soins quand on a soi-même difficilement accès ?

Nous sommes conscients, Monsieur le Président, que vous n'êtes pas responsable de la politique menée par le Gouvernement dans les territoires ultramarins. En revanche, vous ne pouvez pas continuer à ignorer que vos agents doivent compenser quotidiennement le manque de moyens des autres administrations. Savez-vous qu'aujourd'hui à Mayotte, les dispensaires sont bloqués et la Préfecture fermée ? Quid du droit à l'accès aux soins de la loi du 4 mars 2002 ?

Vous n'avez pas le pouvoir de forcer l'État à investir sur ces territoires, mais vous devez assurer à vos agents et à vos DT les moyens de remplir leurs missions.

Monsieur le Président, nous sommes conscients que nous vous en demandons beaucoup, que vous avez sans doute le sentiment d'avoir déjà fait le maximum et qu'on exige de vous l'impossible : si cela peut vous rassurer, sachez que c'est le quotidien de chaque agent de la PJJ dans les territoires d'OUTRE-MER.